



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

EBE LSF 2

SESSION 2015

CAPES CONCOURS EXTERNE

Section : LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

COMMENTAIRE DIRIGÉ EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE D'UN TEXTE LITTÉRAIRE OU DE CIVILISATION EN FRANÇAIS

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (hormis celui fourni par le centre) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

A

« L'ANPES et le rôle des parents »

de Patrice DALLE, président de l'ANPES (Association nationale de parents d'enfants sourds)

Article extrait de *Enseigner en LSF, La nouvelle revue de l'AIS* – Editions du Cnefei – Hors-série 2005.

Consigne :

Dans ce texte, vous analyserez la manière dont l'auteur construit son argumentation pour inviter le lecteur à porter un nouveau regard sur l'enfant sourd.

- 1 Le projet bilingue, projet éducatif et projet scolaire, figure maintenant en bonne place dans les colloques, dans les revues, dans les programmes de formation, mais pas encore dans la réalité. Là, c'est encore le discours réparateur du monde médical et d'un lobby de l'éducation spécialisée, pour qui le sourd est encore *un accidenté de l'audition*, à réparer
5 et à intégrer, pour le ramener dans la norme. On implante en masse les enfants sourds, sans attendre le bilan des évaluations de cette intervention irréversible. On propage toujours un discours négatif, basé sur le manque, sur la déficience, pour justifier un besoin de réparation qu'on entretient dans la tête des parents.
Pourtant un autre discours est possible, à partir d'une autre vision de l'enfant sourd. Il
10 conduit à une autre démarche, basée sur une appréhension globale de l'enfant sourd, être de langage, pour lequel les parents vont élaborer un projet de vie comme ils l'auraient fait pour tout autre enfant. On parle alors de projet éducatif bilingue et biculturel, pour indiquer qu'on est bien dans une démarche éducative et non médicale. Basée sur la reconnaissance de l'identité de l'enfant sourd, elle lui permet de se développer dans la
15 langue des signes, seule langue pouvant être acquise en respectant le processus normal d'acquisition d'une langue par un enfant. Education bilingue, car visant aussi une pleine maîtrise de la langue française, langue majoritaire de la communauté nationale, mais aussi langue d'acquisition du savoir, langue de culture. On est donc dans un processus biculturel, où l'enfant sourd relève de deux communautés, dont il doit partager la langue
20 et la culture, pour devenir un citoyen autonome, épanoui, responsable de ses actes et acteur de sa vie.ⁱ
Le projet bilingue est donc avant tout un projet éducatif. Pour être mis en œuvre de manière cohérente, il doit pouvoir être prolongé par un projet scolaire bilingue : celui-ci doit être conçu de manière à remplir intégralement les rôles dévolus à l'école, aussi bien
25 dans les objectifs de savoir, de savoir-faire et de socialisation que dans une mise en œuvre respectant le processus de développement de l'enfant. Il doit remplir ce rôle en permettant à l'enfant de devenir réellement bilingue et biculturel.
[...]
30 [...] revenons à ce qui se passe dans la famille après la découverte de la surdité : comment se forge un projet éducatif bilingue ?
On demande aux parents de choisir un type d'éducation, bilingue ou monolingue, comme le leur permet la loi, mais on ne les met pas en situation de pouvoir faire un réel choix. Les CIS (Centres d'information sur la surdité) sont censés jouer ce rôle d'information, mais, d'une part, il n'y a qu'un seul CIS par région et, de plus, une simple information, fût-elle complète, ne suffit pas. Pour pouvoir choisir, il faut d'abord comprendre ; comprendre ce que veut dire être sourd, comprendre les enjeux du choix éducatif. Or les parents entendants qui découvrent la surdité au moment du dépistage de celle-ci chez leur enfant ne sont pas armés pour pouvoir comprendre cet enfant qu'ils n'ont pas rêvé comme ça.
40 Une action peut faciliter cette compréhension : l'intervention d'un professionnel sourd dans la famille, comme cela se fait dans certains Safepⁱⁱ. En principe, son rôle est d'aider à établir une bonne communication entre les parents et l'enfant. Mais en réalité les effets de son intervention vont bien au-delà :

| | |
|----|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - C'est probablement la première fois que les parents auront un réel contact, un réel échange avec un adulte sourd ; ils pourront alors mieux imaginer l'avenir de leur propre enfant. |
| 45 | <ul style="list-style-type: none"> - C'est sans doute aussi la première fois qu'ils verront une personne porter un regard tout à fait positif sur leur enfant, sans arrière-pensée, sans regret que cet enfant soit sourd. Cette attitude est essentielle pour que les parents eux-mêmes s'inscrivent dans une vision positive. |
| 50 | <ul style="list-style-type: none"> - En voyant cet adulte sourd communiquer avec leur enfant, ils verront la langue des signes en action et comprendront tout ce qu'elle peut apporter à leur enfant. Ils découvriront aussi des capacités d'expression, de communication et de compréhension qu'ils n'imaginaient peut-être pas chez leur enfant. |
| 55 | <ul style="list-style-type: none"> - Ils pourront commencer à apprendre à s'exprimer en langue des signes, ce qui est fondamental pour comprendre ce que veut dire être sourd. De plus, ils apprendront une langue des signes directement utile pour leur communication en famille, alors que les cours de signes ne sont généralement pas adaptés à des parents de jeunes enfants. |
| 60 | <ul style="list-style-type: none"> - Enfin l'enfant lui-même retirera un double bénéfice de ce contact : sur le plan identitaire, il pourra s'identifier à cette personne sourde comme lui et donc construire sa propre identité. Il comprendra aussi mieux qui sont ses parents, ce qui restaurera des relations familiales normales. |
| 65 | <p>Nous insistons sur cette intervention, car il nous semble qu'elle n'est pas assez prise en compte alors qu'elle paraît fondamentale pour la mise en place d'un réel projet éducatif. D'autres dispositions peuvent la compléter : rencontres avec des familles d'enfants sourds, accès à des lieux de vie de la LSF où l'enfant sourd pourra rencontrer d'autres enfants sourds, d'autres adultes sourds, cours de langue des signes plus formels, etc.</p> |
| 70 | <p>Ce n'est qu'après avoir bien compris ces enjeux que les parents pourront faire un choix, s'engager réellement dans un projet bilingue cohérent et exprimer une demande claire et étayée au système éducatif à propos de la scolarité de leur enfant.</p> |
| 75 | <h3>La construction et le développement du langage</h3> <p>Nous avons insisté sur le premier apport bénéfique de la langue des signes dans l'acceptation de cette surdité par les parents, par le changement qu'elle entraîne dans leur perception de leur enfant, dans le regard qu'ils portent sur lui. Mais comment se met en place cette acquisition du langage chez l'enfant ?</p> |
| 80 | <p>D'emblée, il faut tordre le cou à cette contre-vérité qui prétend que les parents ne peuvent pas apprendre la langue des signes à leur enfant parce qu'ils ne la connaissent pas. Cette réduction de la langue à un simple système de transmission d'information est complètement erronée, comme l'est la vision de parents <i>enseignants</i> de la langue de leur enfant. Tout d'abord, il faut rappeler que l'enfant sourd reste avant tout un enfant, <i>pleinement entendant, et surtout entendant à ce qui est fondamental, à savoir le désir de ses père et mère</i>ⁱⁱⁱ. Il va donc entrer dans un jeu de relations, d'échanges, de communication dans lequel va se construire le langage. L'enfant lui-même a les mêmes désirs, les mêmes besoins et les mêmes potentialités que tout enfant. Il reste formidablement doué pour faire la chose la plus complexe que nous faisons dans toute notre vie : acquérir une langue.</p> |
| 85 | <p>Les parents pensent souvent aux difficultés qu'ils vont rencontrer à cause de leur faible niveau de LSF. Or ce qui est le plus important, c'est que l'enfant, lui, n'ait pas d'obstacle. Après tout, c'est lui qui se construit.</p> |

ⁱ Voir aussi M. Abdallah-Pretceille et F. Bertin, « Les Enjeux d'une éducation bilingue et biculturelle », *La nouvelle revue de l'AIS* n°23, 2003, p. 91.

ⁱⁱ Safep : Service d'accompagnement familial et d'éducation précoce

ⁱⁱⁱ A. Meynard : interview *L'œil et la main*, 6 mai 1995. Voir aussi Quand les mains prennent la parole, éditions Eres.